



## Communiqué de presse

### Sommet de la Grande Région : Bilan de la Présidence wallonne

19/12/2016

Le Ministre –Président wallon, Paul Magnette et le Ministre wallon Délégué à la Représentation de la Grande Région, René COLLIN, ont présidé le Sommet Final de la Présidence wallonne de la Grande Région.

Le Ministre-Président wallon, **PAUL MAGNETTE** a introduit les débats en rappelant que la Grande Région peut faire la différence pour faciliter les échanges transfrontaliers, la vie des entreprises et le quotidien des citoyens.

**René COLLIN**, a présenté **la Déclaration commune qui entérine les travaux entrepris depuis 2015**. Ce texte a été adopté par les Chefs des exécutifs des 11 partenaires présents à Arlon.

Pour rappel, **la Grande Région est un espace de coopération transfrontalière qui comprend les territoires du Luxembourg, de la Lorraine, de la Sarre, de la Rhénanie-Palatinat de la Wallonie et de la Communauté germanophone belge. Elle est composée de quatre pays, de deux espaces culturels, de trois langues, de cinq régions et compte plus de 11.5 millions d’habitants**. Située au cœur de l’Europe, la Grande Région est également caractérisée par des flux permanents de travailleurs, de consommateurs transfrontaliers et constitue le plus grand marché transfrontalier du travail de l’Union européenne. Le but de ce partenariat est d’intensifier la coopération dans tous les domaines de la vie sociale et économique, au bénéfice des synergies d’entreprises, du développement harmonieux des territoires, des partages entre les citoyens et de la qualité de vie de la population.

La caractéristique de la Présidence wallonne réside dans un double leitmotiv « créativité et innovation ». Ces dernières ont été retranscrites dans les 6 axes thématiques définis comme champs d’actions prioritaires par le Sommet de la Grande Région.

#### **1. L’Economie et la Compétitivité**

La stimulation du tissu économique constitué principalement par des PME passe par la création de clusters transfrontaliers permettant l’échange de savoir-faire et de technologie. Un premier « Méta-cluster » grand-régional a vu le jour. Baptisé « Greater green », il bénéficiera des structures de la Grande Région qui lui permettront de présenter les technologies environnementales lors de foires et salons internationaux.

Les bases d’un redéploiement de l’industrie productive, dite industrie intelligente ou industrie 4.0, ont également été posées.

## **2. La Mobilité et le Développement territorial**

La Présidence wallonne a procédé à un **rééquilibrage d'une politique essentiellement axée sur les Grandes Métropoles afin d'inclure la réalité rurale des territoires grands régionaux**. Désormais, le schéma de développement territorial de la Grande Région (SDT) prend en considération l'ensemble des territoires urbains et ruraux pour une croissance harmonieuse et équilibrée.

L'intégration du fait rural s'est traduite, notamment : par la création, en 2015, d'un nouveau Groupe de travail « Agriculture et Forêts », par la signature de la « Charte de l'Agriculture de la Grande Région » qui établit l'échange et la concertation dans toutes les matières de la politique agricole ainsi que par la présence pérennisée de la Grande Région à la Foire agricole et forestière internationale de Libramont.

## **3. Education et l'Apprentissage tout au long de la vie**

La formation professionnelle est une des clefs de la création d'un marché du travail intégré dans l'espace Grand régional dont le Sommet a fait une priorité dès 2014. En droite ligne de l'accord-cadre sur le marché du travail, un forum a été organisé à Arlon en décembre 2015 afin de promouvoir la mise en réseau des centres de formation transfrontaliers.

Le multilinguisme est une des conditions sine qua non du succès de cette entreprise, auquel la Présidence wallonne a donné une priorité renforcée. Une conférence consacrée à cette thématique en septembre dernier à Eupen en collaboration avec la Communauté germanophone a préparé la constitution d'une « Communautés de projets multilinguisme » qui verra le jour prochainement.

## **4. La Société, la Citoyenneté et la Sécurité**

La Présidence wallonne devait affronter un défi de taille : faire connaître et reconnaître la Grande Région auprès de ses citoyens. La Présidence wallonne s'est réjouie de l'ouverture de la Maison de la Grande Région, à Esch-sur-Alzette, dotant l'institution d'un visage et d'une présence continue aux citoyens. René COLLIN a multiplié les initiatives visant à créer du lien avec la population au travers : de l'hommage rendu aux victimes de la bataille de Verdun, de manifestations sportives, des célébrations des 20 ans du Sommet, ou encore lors des Journées de la Grande Région à Bastogne. Il a résolument soutenu le renforcement d'une coopération policière et douanière autour du CCPD - Centre de Coordination Policière et Douanière.

## **5. Le Tourisme et la Culture**

La constitution d'un espace public transrégional se nourrit de partages et d'échanges, notamment au travers de l'appropriation des territoires et du patrimoine. Le tourisme appuyé sur la valorisation de nos patrimoines culturels et naturels endosse un rôle privilégié. Dans cette dynamique, la 1<sup>ère</sup> Conférence ministérielle Tourisme de la Grande Région initiée par René COLLIN s'est soldée sur l'engagement d'une coopération renforcée en vue de l'intégration du marché touristique grand-régionale. Le vélotourisme y a également été mis à l'honneur en raison de son potentiel transfrontalier. En outre, deux projets Interreg ont été approuvés permettant pour l'un, la mise en place d'un marketing touristique digital et pour l'autre, la concrétisation du dossier « Land of Memory » consacré à la valorisation de notre patrimoine commun en matière de tourisme mémoriel.

## **6. L'Environnement et la Durabilité**

En droite ligne de l'agenda 2020, Le Sommet s'est fixé des objectifs concrets en matière de valorisation intelligente des ressources, de préservation du patrimoine naturel ou encore du développement d'une économie durable. La création, par la Présidence wallonne, du Groupe de Travail « Agriculture et Forêts » dote la Grande Région d'un outil précieux pour la poursuite de ses objectifs visant à concilier la créativité économique et la responsabilité écologique.

Paul Magnette et René COLLIN ont conclu l'exposé de la Présidence wallonne en soulignant la qualité du dialogue et de la coopération entre les différents partenaires. La Wallonie cède le relais, pour les 2 années à venir à la Présidence luxembourgeoise, qui placera l'accent sur la proximité et l'intégration du citoyen.

**La Présidence wallonne soutient le projet luxembourgeois de poursuivre l'approfondissement de l'institution grande-régionale qui témoigne que, plus que jamais, les régions sont au cœur de l'action du projet européen.**

**Contact Presse :** Pierre WILQUET - [pierre.wilquet@gov.wallonie.be](mailto:pierre.wilquet@gov.wallonie.be) - 0495/27.34.38  
Frédéric Masquelin - [fredericc.maquelin@gov.wallonie.be](mailto:fredericc.maquelin@gov.wallonie.be) - 0475/353.535